

	Tarifs HT au 01/01/2023	TVA en vigue 01/01/20	
EXPLOITATION			
TARIFS EAU PART FIXE VALEUR ANNUELLE			
diam 12 et15 mm	60,58	5,50%	
diam 20 mm	118,49	5,50%	
diam 25 mm	286,60	5,50%	
diam 30 mm	382,05	5,50%	
diam 40 mm diam 50 mm	624,59	5,50%	
	808,24	5,50%	
diam 60 mm	1 102,19	5,50%	
diam 80 mm	1 396,08	5,50%	
diam 100 mm	2 424,79	5,50%	
diam 150 mm	3 600,40	5,50%	
diam 200 mm	4 776,12	5,50%	
diam 250 mm	6 245,64	5,50%	
diam 300 mm	7 347,90	5,50%	
Frais d'accès Service Particuliers - Compteurs Verts - Incendies	50,64	10%	
Frais d'accès Service Bornes Monétiques (pour 5 cartes délivrées)	664,45	10%	
Part Agence de l'Eau " Préservation de la ressource"	0,0640	5,50%	
	0,0040	5,50%	
TARIFS EAU PAR CONSOMMATION	1 1702	F F00/	
Q1 : de 0 à 170 m3	1,1783	5,50%	
Q2 : de 171 à 5400 m3	1,3353	5,50%	
Q3:>5400 m3	1,3616	5,50%	
TARIFS APPLICABLES AUX VENTES D'EAU SUR VOIE PUBLIQUE -			
BORNES MONÉTIQUES			
Droit d'accès au service - pour 5 cartes d'utilisations délivrées	664,45		
Par consommation Q2 : de 171 à 5400 m3	1,3353	5,5%	
TARIFS DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES			
Frais d'accès au service	50,64	10%	
Frais de relevé du compteur si refus pose de télérelevé	70,37	10%	
Duplicata de facture	5,54	10%	
Contrôle conformité des installations de prélèvement privatif d'eau (puits, forage )	177,19	10%	
Contrôle de vérification après mise en conformité des installations de			
prélèvement	132,89	10%	
Tarifs de radio-relève à distance : Coût de pose	91,11	20%	
	91,11	20/0	
Tarifs de radio-relève à distance : Abonnement semestriel (+ TVA	7,70	5,5%	
5,5%)			
Intervention pour renouvellement de tête émettrice de relève à			
distance* dans le cadre d'une intervention programmée (changement	50 94	10%	
de compteur dans le cadre du plan de renouvellement des compteurs	30,3 :	1070	
)			
Intervention spécifique pour renouvellement de tête émettrice de	121,82	10%	
relève à distance	121,02	10/0	
Pénalités pour vol d'eau, manipulation du compteur, infractions			
caractérisées : tout vol d'eau constaté par un agent du service de			
l'eau fera l'objet d'un remplacement du compteur ; le vol d'eau sera			
sanctionné par :			
1- la facturation du coût de remplacement du compteur	1. selon diam. Compteu	r inscrit à l'ann	
correspondant	Travaux 3		
2- un volume forfaitaire (en m3) facturé au tarif de l'eau en vigueur à la date du vol constaté (eau + asst + taxes et redevances comprises)	2. volume for	faitaire	
Diamètre 15 mm	 300 m3	3	
	400 m3 600 m3		
Diamètre 20 mm			
Diamètre 30 mm	800 m3		
Diamètre 40 mm			
Diamètre 50 mm	1000 m3		
Diamètre 60 mm	1200 m3 1600 m3		
Diamètre 80 mm			
Diamètre 100 mm	2000 m3		
Diamètre 125 mm	2500 m3		
Diamètre 150 mm	3000 m	3000 m3	
	4000 m3		
Diamètre 200 mm	4000111		
Diamètre 200 mm Diamètre 250 mm	5000 m		